

Le gouvernement accorde la déduction pour inventaire afin d'aider les entreprises, qui avaient des problèmes de liquidité urgents auxquels il fallait répondre immédiatement. a) La latitude totale donnée sur les inventaires qui sont grossis intentionnellement à la fin de l'année entraînera des déductions excessives. Ce danger, par ailleurs, est compensé par les gros frais financiers que ces stocks occasionneraient aux entreprises, ce qui a tendance à éliminer tout bénéfice qu'on pourrait tirer de la déduction obtenue. Quoi qu'il en soit, les entreprises hésiteraient à regarnir leurs stocks à la fin de l'année de manière excessive, car c'est en saison de pointe, et pour les entreprises ce n'est guère le moment de s'arrêter pour faire l'inventaire.

Mais pour l'INCO de Sudbury, cela n'est pas forcément le cas. Leurs stocks sont surtout constitués de lingots ou de concentrés, ce qui n'est pas difficile de stocker en grande quantité pour faire figurer au compte de fin d'exercice. Les comptables de l'INCO sont extrêmement compétents en matières fiscales et leurs experts beaucoup plus calés que ceux du gouvernement. Il serait très intéressant de savoir combien d'impôt sur le revenu ils ont à payer et combien de bénéfices à déclarer. Je serais curieux de savoir si le ministre ou son secrétaire parlementaire pourrait me dire les économies qu'a pu réaliser l'INCO grâce à cette modification.

Cet étudiant poursuit ainsi:

Cette résolution devrait apporter 300 millions de dollars supplémentaires aux entreprises, sans aucune garantie que cette somme sera utilisée à des fins d'expansion, bien que cela puisse être considéré par certains comme étranger à la question.

C'est vraiment la raison pour laquelle nous nous opposons à l'ensemble du bill. Un dégrèvement fiscal de 300 millions de dollars témoigne à l'envie que les sociétés jouissent d'un avantage. Aujourd'hui, le «ministre du chômage» a pris la parole à la Chambre pour dire qu'il allait faire un sacrifice suprême au nom du pays afin d'aider les chômeurs; il allait leur consentir 100 millions en vertu d'un nouveau programme. Au terme du bill, le ministre gaspille 300 millions. A un moment où un travailleur canadien sur dix est sans emploi, le gouvernement donne 100 millions aux chômeurs. De l'autre côté, des sociétés et des entreprises du pays reçoivent 300 millions pour prendre des mesures qui, d'après ce jeune expert, se révéleront probablement inutiles.

Il ajoute:

De surcroît, on se demande si les hommes d'affaires canadiens ont réellement un problème de liquidités et s'ils ne souffrent pas plutôt d'une capacité excédentaire et d'une répugnance à prendre de l'expansion.

Cet étudiant a dû lire des discours du NPD. En fait, il exprime cette idée probablement mieux que nous. Il se demande ensuite si ces 300 millions de dollars seront jamais utilisés à des fins expansionnistes ou si le désir de s'accroître existe réellement chez les hommes d'affaires. Nous sommes pas mal certains—à l'instar de tous les hommes d'affaires sensés—que lorsque des usines ne tournent qu'à 80 p. 100 de leur capacité, ce serait folie que d'accroître leur capacité à 120 p. 100, et de se retrouver avec un manque de productivité de 40 p. 100 au lieu de 20 p. 100. Cela ne me semble pas avoir beaucoup de bon sens.

Le dernier argument qu'il fait valoir, sans doute pour la gouverne du ministre et des fonctionnaires qui le conseillent, est le suivant:

Il est assez juste de dire que la conséquence la plus importante de cette résolution budgétaire, c'est qu'elle constitue une étape vers la comptabilisation de l'inflation aux fins de l'impôt. Le budget laisse entendre que c'est uniquement une mesure provisoire jusqu'à ce qu'on trouve un système de comptabilité qui puisse tenir compte des conséquences de l'inflation. Toutefois, parce qu'il est

difficile de trouver un système qui satisfasse tout le monde, cette mesure «provisoire» risque de rester en vigueur longtemps.

J'aimerais poser au ministre une ou deux questions très importantes à mes yeux. Ces futurs experts du Osgoode Hall en ont traité, et je peux dire qu'ils ont fait du très bon travail. S'ils peuvent comprendre le bill et tous les amendements qui y ont été apportés, ils sont beaucoup mieux qualifiés que tous les députés réunis. Je ne peux pas dire que les fonctionnaires du gouvernement et les députés au Parlement m'aient beaucoup impressionné.

Ma première question est celle-ci: Le ministre et ses conseillers sont-ils d'accord avec les affirmations d'un jeune Canadien pour qui rien ne garantit que les 300 millions de dollars fournis aux entreprises serviront à leur expansion, ce qui n'a peut-être rien de surprenant puisque le monde des affaires a déjà une capacité de production trop grande?

Je voudrais en outre savoir comment le ministère des Finances calcule le montant de la somme que l'Inco, et probablement la Falconbridge, recevront pour avoir maintenu leurs réserves à un niveau déraisonnablement élevé et quel effet l'inflation aura sur cette accumulation de réserves, étant donné que ces dernières peuvent valoir moins aujourd'hui que lorsqu'elles ont été constituées et qu'elles vaudront peut-être encore moins dans un an?

Enfin, je voudrais savoir si le ministre a pris en considération la diminution qu'il faudra peut-être apporter aux déductions pour inventaire? Si le monde des affaires subit des pertes importantes et si l'on prévoit cette déduction pour inventaire, songera-t-on aussi à prévoir une diminution des stocks?

• (1742)

M. Chrétien: Monsieur le président, il est très difficile de dire quelles seront les conséquences de cette mesure. En réalité, le député parle de deux problèmes différents. Je tiens à signaler que la déduction pour inventaire ne vise pas vraiment à créer des emplois, mais plutôt à aider une société à maintenir ses stocks malgré l'inflation. Je vais essayer de donner des précisions au député.

L'inflation cause un grave problème de liquidités au monde des affaires. Les hommes d'affaires doivent remplacer leurs stocks par des marchandises encore plus coûteuses. La mesure que nous proposons vise à contrer ce manque de liquidités. Elle permettra aux sociétés de fonctionner plus facilement au Canada malgré l'inflation.

La déduction de 3 p. 100 pour inventaire permet aux compagnies de financer plus facilement leur inventaire. Et c'est directement relié à la création d'emplois. La question qui se pose, c'est combien d'emplois auraient été perdus sans ces mesures et c'est évidemment une question d'opinion. A notre avis, il y en aurait sans doute eu beaucoup.

La déduction pour inventaire est surtout nécessaire pour nous maintenir en position concurrentielle alors que notre taux d'inflation est supérieur à celui des États-Unis et de certains autres pays. J'aurais préféré, moi aussi, éviter ce genre de concession, mais le fait est que si nous ne compensons pas dans une certaine mesure les effets de l'inflation, nous allons perdre plus d'emplois. Dans les circonstances, j'estime que cette mesure est absolument nécessaire et urgente et qu'elle mérite l'appui de toute la Chambre.